

COMMUNE DE SAINT ALPINIEN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU **25 AVRIL 2014**

DATE DE CONVOCATION: 19 AVRIL 2014

Présents: MME CHABANT E – MM RICHIN – VERONNET – MME BILLEGA – M. ALLOCHON – MMES CHABANT A – LHUISSIER – MM NUELAS – PERREAUT – RONDIER – MME THEVENOUX.

Secrétaire: MME LHUISSIER Noémie

La séance débute à 20 heures sous la Présidence de Madame CHABANT Évelyne, Maire.

Noémie LHUISSIER donne lecture du procès verbal de la dernière réunion.

ORDRE DU JOUR:

Budgets Primitifs 2014 – Commune et service Assainissement

Mme Le Maire présente les budgets primitifs 2014 et les divers travaux qui s'y rapportent.

Le budget primitif 2014 de la Commune, voté à l'unanimité, s'équilibre en Recettes et en Dépenses de fonctionnement à 233.144 Euros et pour la section d'investissement à 416.036 Euros.

Celui du Service de l'assainissement voté à l'unanimité s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 3.298 Euros et en investissement à 12.178 Euros.

Comme tous les ans, des travaux de voirie seront réalisés durant l'année 2014; la commission des travaux va se réunir prochainement afin de déterminer les priorités. Des travaux d'entretien des logements communaux et du petit patrimoine (l'oratoire) seront également réalisés dans l'année ainsi que le renouvellement de deux poteaux d'incendie qui ne fonctionnent plus: un au lieu-dit «Les Bruges» et un autre à Puyboubé. Le remplacement de la gazinière à la Salle polyvalente est également programmé car elle n'est plus toute jeune, et n'a plus qu'un seul four qui fonctionne ce qui pose des désagréments lors de certaines locations.

Tarifs cantine scolaire

Mme Le Maire rappelle les tarifs 2013/2014 de la cantine scolaire aux conseillers qui sont de 2.45 euros pour les enfants et de 4.70 Euros pour les adultes.

Le conseil municipal approuve ces tarifs et décide à l'unanimité de ne pas les augmenter et de ne pas changer les règles appliquées lors de l'établissement des factures aux parents.

Approbation des statuts de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud

Mme Le Maire donne lecture des statuts de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de les approuver.

Désignation de délégués pour les différentes commissions de la Communauté de communes Creuse Grand Sud

Les noms des délégués des différentes commissions sont affichés en Mairie.

Renouvellement des membres de la commission communale des impôts directs

Mme Le Maire va en priorité se rapprocher des personnes déjà proposées lors du dernier renouvellement afin d'avoir leur accord pour les présenter à nouveau cette année et ensuite elle contactera d'autres habitants afin de compléter la liste de douze membres titulaires et douze membres suppléants. Cette liste sera validée par le conseil municipal et envoyée au service des impôts qui désignera parmi les membres proposés six titulaires (dont un extérieur à la commune) et six suppléants..

Désignation d'un délégué des élus et d'un délégué des agents pour représenter la collectivité au sein du CNAS

Mme Nicole BILLEGA décide de se présenter pour être déléguée des élus et pour représenter la collectivité au sein du Centre National d'Action Sociale.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette candidature.

Demandes de subventions

Suite a des demandes de subventions extérieures, le conseil municipal décide de ne pas donner suite ; il précise que des subventions ne seront accordées uniquement aux associations communales.

Questions diverses

Le conseil municipal décide d'élaborer un « petit bulletin » afin que les habitants de la commune soient informés sur, entre autres, les délégations et les coordonnées de chacun des élus.

Jacky NUELLES fait part au conseil municipal que la glace située au Bacaud nécessiterait un nettoyage et un éventuel changement de position afin de mieux sécuriser la sortie dangereuse du village. Il sera demandé à l'employé communal d'effectuer le nécessaire.

Les conseillers n'ayant plus de questions, la séance est levée à 23 h 20.

Avant la séance du Conseil Municipal, le C.C.A.S s'est réuni et le Budget primitif 2014 a été voté à l'unanimité pour un montant de fonctionnement de 7.810 Euros.

Mme Le Maire a désigné par arrêté Mmes Christine BARRIERE, Josette MORELE, Nathalie NUELLES, M. Robert REDON et Mme Annie ROUINA, comme membres du CCAS, extérieurs au conseil municipal.

Les Compagnons de la Rozeille ont été beaucoup appréciés lors de leur prestation dans « Un couple peut en cacher un autre » le 12 Avril 2014.

Dates à retenir :

Les membres du C.C.A.S ont décidé d'organiser pour les Aînés de la Commune un repas «Barbecue» le **27 Juillet 2014 à 12 Heures** ainsi qu'une soirée « Bourguignon» le **25 Octobre 2014 à 20 Heures**.